

Description du projet :

Les éoliennes seront implantées sur 3 lignes (7 éoliennes par lignes), et les premières seront à 6 km des côtes de Veulettes sur Mer.

Des éoliennes espacées d'environ 800 m dans chaque ligne, le parc couvrira une surface totale de l'ordre de 15 km².

Premier parc éolien offshore accordé en France, celui-ci fait heureusement l'objet d'un recours administratif.

Fiche technique du projet :

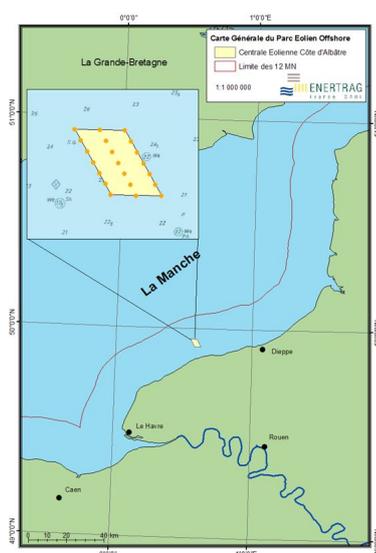
Localisation : en face de Veulettes-sur-Mer, Seine Maritime

Promoteur : Enertrag
Nom du projet : Centrale éolienne côte d'Albâtre
Nombre d'éoliennes : 21
Taille totale : 150 mètres

Puissance unitaire : 5 MW
Puissance totale : 105 MW
Modèle d'éolienne : Multibrid M5000
Distance de la côte :
6 km pour l'éolienne la plus proche

Status du projet : Permis accordés - procédure administrative en cours pour annulation des p

Carte de situation :



Liens utiles:

Site de l'association Vent de Travers : <http://associationventdetravers.blogspot.com>

Site officiel du projet d'Enertrag : <http://www.offshore-albatre.fr>

Vent de Travers oeuvre pour préserver le site de Veulettes sur Mer, son paysage, son patrimoine et son attrait qui sont mis en péril actuellement par un projet de parc d'éoliennes en mer. Selon les plans, les 21 éoliennes de très grande taille seront installées à 6 kilomètres du rivage, visibles de la plage et de la Vallée de la Durdent, un lieu magnifique, protégé par le Conservatoire du Littoral et classé monument naturel